

---

## BIBLIOGRAPHIE

CHANOINE ALBERT MILET, *MGR FR.-J. HIRN (1751-1819), PREMIER ÉVÊQUE  
CONCORDATAIRE DU DIOCÈSE DE TORNAL. UN ÉPISCOPAT DIFFICILE !*

YVES DELANNOY

Chanoine Albert MILET, *Mgr Fr.-J. Hirn (1751-1819), premier évêque concordataire du diocèse de Tournai. Un épiscopat difficile !*, Tournai - Louvain-la-Neuve, 2002, également Bibliothèque de la Revue d'Histoire ecclésiastique, vol. 83, Louvain-la-Neuve - Leuven.

On connaît l'ampleur et l'excellence des travaux du chanoine Milet concernant tout ce qui touche de près ou de loin à la période révolutionnaire et napoléonienne principalement dans nos régions. Mais voilà ! Plus on avance dans la connaissance, et plus il faut constater que les horizons reculent. Le chanoine Milet, actuellement âgé de 85 ans, est parfaitement conscient qu'il lui sera difficile de franchir encore les étapes auxquelles il rêvait. On lui saura gré de cette sagesse de rassembler ce qu'il a pu encore glaner dernièrement ici et là – Paris, Mons, etc. – et de nous livrer ainsi un recueil de 400 pages concernant l'épiscopat de François-Joseph Hirn.

En guise d'introduction, il dresse de celui-ci une brève mais combien passionnante biographie, depuis sa naissance à Strasbourg en 1751 jusqu'à son décès à Tournai en 1819.

Officiant à plusieurs titres en Hesse, plus spécialement à Mayence, il s'applique là à défendre la primauté des règles universelles de l'Eglise catholique sur les décisions des Eglises locales. Aussi se voit-il contraint de regagner Strasbourg où il connaîtra les premières perturbations révolutionnaires.

Il ne sera guère plus applaudi par les nouvelles autorités : il se révèle, en effet, adversaire de la constitution civile du clergé (1790) et en arrive à devoir déclinier les fonctions de vicaire épiscopal (1791) avant de vider les lieux pour Mayence.

Or, voici que, l'année suivante, les Français du général Custine s'emparent de la ville pour l'abandonner ensuite, en y laissant plus de 3.000 malades et blessés. Hirn s'en occupera avec un tel dévouement que, plus tard, il en sera fait un rapport des plus élogieux à Bonaparte.

C'est ainsi que celui-ci le désignera pour occuper le siège de Tournai (1802).

Mais leurs rapports, si cordiaux fussent-ils au départ – notamment par l'octroi de la Légion d'honneur et un titre de baron de l'Empire –, ne vont pas tarder à se raidir au point de se rompre.

Il y aura d'abord les difficultés d'application du Concordat et des Articles organiques. Au passage : le refus de soumettre préalablement à la censure les mandements épiscopaux, celui d'adopter le Catéchisme impérial, celui encore de lire les bulletins officiels du gouvernement en chaire de vérité, etc. Mais que dire de la position de l'évêque lors de la captivité de Pie VII à Savone et de son attitude au Concile National convoqué par l'Empereur à Paris (1811) ?

Bref ! Ce seront l'arrestation, l'incarcération à Vincennes, la mise au secret, la démission forcée et bientôt la résidence imposée à Gien (13 déc. 1811). L'évêque n'en reviendra que libéré par les Puissances Alliées le 24 avril 1814.

Après un court séjour à Rome où le pape le félicitera pour sa courageuse attitude, le revoici, acclamé, à Tournai. Il y sera bientôt en butte à l'obstination des Stévenistes<sup>1</sup>, avant d'entrer en conflit avec Guillaume 1<sup>er</sup> à propos de la Loi fondamentale (11 août 1815), le serment prescrit pour la nouvelle constitution<sup>2</sup>, la défense de l'enseignement catholique, etc. jusqu'à son décès survenu à Tournai le 17 août 1819<sup>3</sup>.

Le premier chapitre de ce recueil concerne l'état de l'opinion publique du département de Jemappes à l'annonce du Concordat (1800-1802).

---

<sup>1</sup> C'est ici l'occasion de souligner combien cette secte connue à Enghien et sa région des développements profonds – et encore vivaces – autant que tragiques.

Pour s'en faire une idée, il n'est qu'à consulter les études la concernant.

Nous avons cru bien faire de citer en annexe les principales de celles-ci.

<sup>2</sup> Sur cette délicate question, voir le rapport de Joseph Parmentier, bourgmestre d'Enghien, au comte Charles de Thiennes, commissaire général de la Justice et de la Police, dans Y. DELANNOY, *Les débuts de l'Amalgame. Contribution à l'histoire d'Enghien 1816-1817*, dans *A.C.A.L.E.*, t. 15, 1967-1969, pp. 7-56, plus spécialement pp. 9-13, 36-37.

<sup>3</sup> Les rapports entre le roi et l'évêque furent tels que le premier s'opposera à l'inhumation du second dans la cathédrale ! De quoi illustrer que nul n'échappe à l'une ou l'autre mesquinerie...

Le serment de fidélité à la République vient de remplacer celui de la haine à la Royauté.

Pouvait-on espérer de là que le Concordat allait pacifier les esprits ?

En gros, il en fut ainsi, sauf à Thuin et à Tournai respectivement du côté religieux et civil.

L'article XIII du Concordat validant l'aliénation des biens d'église opérée sous la Révolution, ainsi que certains Articles organiques de celui-ci, n'en rencontrèrent pas moins de sérieuses réserves.

Ainsi, en fut-il plus spécialement concernant l'opposition à toute intervention de Rome (art. 1 à 3), le développement des libertés de l'église gallicane (art. 6 à 24), l'antériorité du mariage civil (art. 54), etc.<sup>4</sup>

Après s'être étendu quelque peu sur la nomination de Mgr Hirn (pp. 65-67) et l'intérêt de celui-ci pour les bibliothèques de Tournai (pp. 69-112), le chanoine Milet nous livre une intéressante partie de la correspondance – 79 documents – échangée de 1802 à 1804 entre le prélat de Tournai et le préfet de Jemappes Etienne Garnier (pp. 113-194).

Tous deux y affirment avec autant de franchise que de droiture leur appartenance, l'un à l'église, l'autre au gouvernement, chacun dans son style et caractère : ici, impulsion, impatience, intolérance, sévérité; là, réalisme, pondération, indulgence, compréhension...

C'est ainsi qu'il apparaît d'une lettre du préfet à l'évêque que « *les curé et vicaire de Marcq, Arnold Schuermans et Gilles Van der Eecken, se conduisent d'une manière peu conforme aux intentions du gouvernement et aux vôtres. Ils omettent les prières publiques pour la république et les consuls. Ils y substituent d'autres cérémonies et prières extraordinaires qu'ils font après le service divin, en tenant longtemps les mains élevées. On n'a pu me dire quels étaient ces prières, mais la manière dont ils s'en acquittent, jette l'inquiétude parmi les autorités et les citoyens de Marcq, et y devient la cause de discorde et de désunion.*

*J'ai recours à votre autorité, Monsieur l'évêque, pour rappeler ces ecclésiastiques à une conduite qui annonce de leur part plus de soumission aux lois et plus de désir de concourir à la conservation de la tranquillité publique et de la paix des familles.*

*Salut et respect ».*<sup>5</sup>

<sup>4</sup> Plusieurs de ces points sont précisément à l'origine du Stévenisme.

<sup>5</sup> Lettre de Garnier à Irn, Mons, 20 vendémiaire an XI (12 oct. 1802), pp. 120-121 et, en notes, détails biographiques concernant ces deux religieux, à compléter par les références bibliographiques relatives au Stévenisme (Annexe).

L'évêque ne manquera pas d'intervenir auprès des deux religieux, mais il semble que ce fut sans succès, car le voici amené à devoir dénoncer le curé à l'autorité civile (1<sup>er</sup> fév. 1811) et celui-ci dut chercher refuge dans son pays natal, la Hollande<sup>6</sup>.

Le chanoine Millet reparlera de cet épisode dans le cinquième chapitre de son ouvrage *Les Prières publiques pour Napoléon (et leur refus) dans le diocèse de Tournai (1802-1815)* (pp. 195-256) où un rapport du maire d'Enghien, Joseph Parmentier, fournit quelques détails concernant l'application du mandement de l'évêque ordonnant un *Te Deum en actions de grâces pour la paix conclue avec l'Autriche, le 14 octobre 1809, et pour le jour anniversaire du couronnement de S.M. l'empereur et roi d'Italie*, etc.

Le curé d'Enghien, Jacques-Nicolas Jacobs<sup>7</sup>, après maintes hésitations et consultations auprès du doyen d'Ath – qui reviendra sur sa position – préféra s'abstenir.

Les communes de Petit-Enghien et de Bassilly furent les seules où le *Te Deum* fut chanté.

Dans le canton d'Hérinnes, il ne le sera qu'à Hérinnes même. Les autres curés n'hésiteront pas à déclarer que leurs fidèles ne mettraient plus les pieds à l'église si la cérémonie devait avoir lieu<sup>8</sup>.

On perçoit là l'influence des Stévenistes dont certains seront dénoncés non pas seulement par le maire mais encore – et on le lui reprochera ! – par l'évêque lui-même<sup>9</sup>. Il avait déjà suspendu de toute fonction ecclésiastique plusieurs religieux qui avaient abandonné leur poste, tels Pierre-Joseph Maetens, vicaire à Enghien, Jacques-Joseph Brabant, recteur de Saint-Pierre-Capelle, Arnold Schuermans, alors vicaire à Biévène. Maintenant, il s'agissait de ces frondeurs et turbulents Stévenistes Jacques Tomboy, Philippe Saublun et Jean-François Ravets, tous trois Augustins du collège d'Enghien : par arrêté du 18 février 1811,

<sup>6</sup> Lettre de Hirn à Garnier, Tournai, 23 vendémiaire an XI (15 oct. 1802), p. 121. V. aussi à ce sujet pp. 196-197.

<sup>7</sup> Concernant ce curé d'Enghien, v. Y. DELANNOY, *La chute de l'Aigle. Contribution à l'histoire d'Enghien 1814-1815*, dans *A.C.A.E.*, t. 14, 1964-1966, pp. 215-324, plus spécialement pp. 262-266, 271-274 et 300.

<sup>8</sup> Rapport de Joseph Parmentier, maire d'Enghien, au préfet De Coninck, Enghien, 10 déc. 1809, pp. 223-224.

<sup>9</sup> Lettre de Hirn à Bigot de Préameneu, ministre des Cultes, Tournai, 1<sup>er</sup> fév. 1811, pp. 239-241.

ils furent arrêtés et expédiés en résidence surveillée à Nevers, Orléans et Bar-le-Duc.

Toujours animé du désir d'être utile à ce qui peut intéresser le gouvernement, Joseph Parmentier n'en désarme pas moins et fera ajouter à la liste des religieux suspectés de Stévenisme les Augustins Adrien-Joseph Luchtens et Pierre Vandamme, le Carme Restitut Collin, natif d'Enghien, le Capucin Jean Dierickx, le vicaire Pierre-Joseph Maetens, déjà cité, ainsi que le vicaire de Petit-Enghien Jean-Joseph De Nayre<sup>10</sup>.

Dans le sixième chapitre de son livre, le chanoine Milet publie et commente plusieurs *Lettres inédites sur des refus de sépulture religieuse (1802-1810)*, (pp. 257-281).

On en retiendra particulièrement le scandale public causé en 1802, dans l'affaire du percepteur des impôts d'Hoves, Charles-François Sambon, par le virulent curé d'Hoves, Jean-François Vanderhoudelinghe, *qui s'est opiniâtré au point de dire que ni lui ni son vicaire n'approcheroient (le cadavre dudit Sambon), qu'on fit tout ce qu'on vouloit, ajoutant par là qu'il donneroit exemple à tous les autres, ce qu'il fit en effet. Il a dit de plus dans un sermon, il y a environ un mois, que tous ceux qui ne feroient pas leurs pâques, seroient enterrés dans un endroit du cimetière préparé pour cela (...). Et comme, surtout le petit peuple, dit au village que cette sépulture sans solennité est celle des chiens, il est très certain que, si on ne rendoit pas à la sépulture de Sambon l'honneur des formalités comme de coutume, non seulement notre curé mais aussi plusieurs curés circonvoisins qui sont de la même ligne, s'enhardiront et suivront tous le même exemple, dont il suivra que plus personne, se voyant ainsi déshonoré, ne voudra être employé, au moins au village, pour la république. De sorte que les membres du conseil municipal et du comité de bienfaisance que j'ai encore maintenus jusqu'ici, se déporteroient de cet employ, si on ne réparoit pas un tel scandale.*

*Il y aurait trop à dire si je rapportois les différens exemples, tels que refus d'absolution aux agonisans même qui ne veulent pas payer tous les produits de la dîme, etc., etc. et un tel mercenaire apostolique resterait impuni ?<sup>11</sup>*

<sup>10</sup> Cette "chasse" de Jos. Parmentier aux Stévenistes en dit long sur la "collaboration" de celui-ci au régime français. Avant d'en faire autant à l'hollandais. Quant au belge... Nous y reviendrons dans l'étude que nous rédigeons à propos de cet important personnage enghiennois (°1775 – et non 1795 comme indiqué par Ern. MATTHIEU, *Histoire de la ville d'Enghien*, Mons, 1876, p. 733 – † 1852).

<sup>11</sup> Lettre de Cakembergh, maire de Hoves, au préfet Garnier (janv. 1802), (pp. 263-264).

Le curé, relevé de ses fonctions, dut quitter sa paroisse pour résider à Mons *sous la surveillance de l'autorité* (pp. 258-266).

Suit un septième chapitre consacré aux *Enquêtes sur les congrégations religieuses féminines dans le nouveau diocèse de Tournai (1807-1810)*, (pp. 266-283).

Réalisées à la requête de la mère de l'empereur, elles permettront de situer parmi les six établissements hospitaliers du département, l'hôpital Saint-Nicolas d'Enghien, à la rue des Augustins : sous la direction de Catherine de Limbourg – en religion, Mère Benedicta – 9 Augustines s'activent au service de 14 malades (p. 307).

C'est aussi l'occasion de souligner la méfiance des autorités républicaines à l'égard des congrégations religieuses et hospitalières : Ah ! Ces vœux perpétuels absolument contraires à toute saine philosophie ! Et surtout ces institutions où le temps consacré aux exercices de piété est ravi à celui qu'exige le soin aux malades ! De vrais *foyers de mysticisme, de petits esprits qui ont une grande influence, et qui rendent impraticables toutes les mesures qui tendent à épurer l'exercice du culte* (pp. 293-294). Ça oui, on s'en serait allègrement débarrassé, mais hélas ! On en a tant besoin !

Ces maisons religieuses *qui trompent le gouvernement*, feront l'objet d'un décret impérial le 18 février 1809 qui mettra les choses au point.

En sorte de quoi, l'évêque rédigea, le 3 décembre, des Statuts généraux à l'adresse notamment des Sœurs d'Enghien qui, refusant d'y souscrire, se verraient interdites de tout service ecclésiastique, messes comprises. Ce fameux coup de crosse les obligera à rester dans le giron épiscopal.

Le huitième chapitre par lequel se clôture cette importante publication, concerne l'arrestation de Mgr Hirn et ses répercussions (1811-1814), (pp. 315-388).

Sans rapport direct avec l'histoire d'Enghien, nous ne nous y attarderons pas, si intéressant soit-il.

Cette importante étude s'achève par un précieux index des noms de personnes, parmi lesquelles de nombreux Enghiennois de naissance ou d'adoption.

## ANNEXE

### Notice bibliographique concernant le Stévenisme

- Paul CLEMENT, *L'enseignement en Belgique, particulièrement dans le diocèse de Tournai, des origines à nos jours*, vol. 1<sup>er</sup> : *Des origines à 1850*, Louvain-la-Neuve, 1988, pp. 197, 209-211.
- Yves DELANNOY, v. Arthur VAN NUFFEL.
- Pierre DELATTRE, *La Maison Saint-Augustin et les Jésuites français à Enghien, 1887-1953*, dans *A.C.A.E.*, t. 9, 1952-1954, p. 220.
- Jacques DESCHUYTENEER, v. Em. TORFS.
- Ernest MATTHIEU, *Histoire de la ville d'Enghien*, Mons, 1876, pp. 657-658, 660.
- Albert MILET, *Une enquête sur le Stévenisme dans les arrondissements de Charleroi et de Mons – 1804-1805*, dans *Haynan*, n° 14, juin 1995, pp. 13-48.
- J.-L. MOREAU, *Corneille Stevens (1747-1828)*, dans *Rev. Histoire religieuse du Brabant wallon*, t. 3, 1989, n° 1, 112 p.
- J. SOILLE, *Corneille Stevens, vicaire général de Namur sede vacante, 1747-1828*, Gembloux, 1957, 64 p.
- ID., *A propos du Stévenisme dans le Sud-Ouest du Brabant*, dans *A.C.A.E.*, t. 12, 1960-1961, pp. 85-102.
- ID., *Winnepenninckx Philippe*, dans *B.N.*, t. 31, 1962, col. 739-745.
- ID., *Notes pour servir à l'histoire du Stévenisme*, Gembloux, 1<sup>ère</sup> série, 1958, 115 p. ; 2<sup>e</sup> série, 1963, 171 p.
- Henri TEMPERMAN, *Histoire des communes rurales de Hoves et de Graty*, dans *A.C.A.E.*, t. 13, 1962-1963, pp. 194-195
- Emile TORFS, *Le Stévenisme dans le Sud-Ouest du Brabant, d'après des documents inédits*, dans *A.C.A.E.*, t. 10, 1955-1957, pp. 9-154, t. 11, 1958-1959, pp. 69-120
- Emile TORFS et Jacques DESCHUYTENEER, *Le Stévenisme dans le Sud-Ouest du Brabant. Notes biographiques et généalogiques*, dans *A.C.A.E.*, t. 11, 1958-1959, pp. 387-405 et t. 12, 1960-1961, pp. 51-63
- Ed. VAN CAUWENBERGHS, *Le Stévenisme dans les environs de Hal, Enghien et Lennick-Saint-Quentin*, dans *A.C.A.E.*, t. 6, 1898-1907, pp. 43-58 (Le texte, à un paragraphe près, provient des *Documents du*

*Congrès archéologique et historique d'Engbien, 7-10 août 1898, Engbien 1899*, pp. 410-424).

M.-J. VAN DEN WEGHE, *Essai historique sur le Stévenisme d'après les documents originaux*, Hal, 1927, 114 p.

Herman VANDER LINDEN, *Stevens (Corneille)*, dans *B.N.*, t. 23, 1921-1924, col. 854-865.

Arthur VAN NUFFEL et Yves DELANNOY, *Contribution à l'histoire de l'enseignement moyen à Engbien, de 1823 à 1850*, dans *A.C.A.E.*, t. 10, 1955-1957, pp. 383-386.

Arthur VAN NUFFEL, *Le collège d'Engbien. Notes d'histoire*, Engbien (1957), pp. 61-64.